

# POLITIQUE DES ÂÎNÉS

**2023**



MUNICIPALITÉ  
COMMUNAUTÉ  
AMIE DES ÂÎNÉS

**« Une vieille personne qui meurt est une bibliothèque  
qui brûle »** Proverbe africain

**SEPTEMBRE 2023**



---

## TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire.....	page 3
Énoncé de la politique.....	page 4
Message de la présidente.....	page 4
Court historique de MADA.....	page 5
Comité de MADA.....	page 5
Introduction.....	page 6
Références supportées par la recherche.....	page 6
Définition d'un aîné.....	page 7
Définition de l'âgisme.....	page 7
Définition d'un proche aidant.....	page 8
Vision.....	page 9
Mission.....	page 9
Valeurs.....	page 9
Principes directeurs.....	page 9
Profil des aînés de la Municipalité régionale de Tracadie.....	page 10
Tableau comparatif de la population de la MRT.....	page 10
Tableau des groupes d'âge de la population de la MRT.....	page 11
Réalité au niveau du vieillissement.....	page 12
Important de changer notre perception des choses.....	page 12
Conclusion.....	page 13
Remerciements.....	page 14
Signatures et adoption.....	page 14

---

## *MOT DU MAIRE*

Au nom du conseil de la Municipalité régionale de Tracadie, c'est avec enthousiasme et fierté que je vous présente cette nouvelle version de notre politique pour les aînés adoptée le 11 septembre 2023. Elle est le fruit d'une démarche de consultation citoyenne pour offrir un outil de développement durable afin de faire de notre municipalité un lieu riche et vivant pour nos aînés, mais aussi pour les familles qui les entourent et qui gravitent autour d'eux. Une municipalité ne se définit pas seulement par un territoire. C'est aussi un milieu où les résidents peuvent apprécier une qualité de vie à travers différents espaces et services qu'on y propose.

Considérées comme des actrices et des acteurs importants au sein de notre collectivité, les personnes aînées jouent un rôle déterminant et sont porteuses de savoir et d'expérience. Il est donc très important de continuer à les soutenir afin de créer pour eux, et avec leur collaboration, des environnements favorisant leur bien-être et leur épanouissement. Nous voulons réaffirmer, par cette démarche constructive, notre volonté comme conseil municipal d'améliorer la condition de vie de nos aînés.

J'invite la population à prendre connaissance de cette politique qui priorise des actions claires qui devraient favoriser leur plein épanouissement. Nous voulons créer une société solidaire et inclusive où il fait bon vivre et vieillir en santé. Depuis l'adoption en 2016 de la première édition, bon nombre d'actions et de projets ont certainement amélioré ou diversifié l'offre de services sur notre grand territoire. Bref, de nous faire réfléchir sur la situation de ces personnes très importantes de notre collectivité. Ces réalisations permettent aujourd'hui de faire un bilan positif de cette initiative de départ.

L'enracinement de la démarche de MADA dans la Municipalité régionale de Tracadie doit se faire à travers la pérennisation de projets et d'actions qui pourront encore mieux répondre aux besoins identifiés lors de nos différentes consultations citoyennes. Les enjeux prennent alors tout leur sens et deviennent encore plus importants pour notre collectivité avec cette politique renouvelée. Nous devons faire preuve de rigueur et d'ingéniosité pour que chacune et chacun y trouve son bonheur.

Enfin, merci à toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans la réalisation de ce projet de mise à jour de notre politique MADA et de son plan d'action. Cette mobilisation d'élus, partenaires et bénévoles démontre l'importance qu'on doit accorder à la question des aînés dans notre municipalité régionale. Nous tenons à leur offrir un milieu de vie favorable à leur épanouissement, de même que des conditions de vie qui leur permettent de vieillir et de demeurer actives, tant physiquement que socialement.

Le plaisir n'a pas d'âge !

Denis Losier, maire



---

## **ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE**

**« La Municipalité régionale de Tracadie s’engage à mettre les aînés au centre de sa planification, sa gestion et ses projets dans le but de créer un milieu répondant à leurs besoins. »**

*Note : Compte tenu de l’augmentation de la population au niveau des personnes aînées, il importe de plus en plus que la Municipalité régionale de Tracadie détermine les façons les plus efficaces et les plus durables de répondre aux besoins des aînés. Nous voulons être proactifs pour mettre en place des stratégies qui vont enrichir la vitalité de notre communauté.*

## **MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE**

Le vieillissement de notre population est une réalité. Le rythme du vieillissement est plus rapide que par le passé et apporte des conséquences sur l’ensemble des aspects de la société.

Notre objectif est d’offrir à nos aînés un milieu où il fait bon vivre et où il sera possible de s’épanouir. Nous privilégions donc un environnement où il sera possible de vieillir de façon active tout en prenant part à la vie sociale de notre municipalité.

Le comité a travaillé à l’élaboration de cette politique des aînés en mettant à profit les connaissances et expériences de chacun de ses membres. Nous sommes très heureux de vous la présenter puisqu’elle sera l’ancrage des actions de notre municipalité en ce qui concerne les aînés.

Elle découle de l’identification des besoins de ceux-ci dans différentes sphères notamment le transport, l’habitat, la participation au tissu social, le respect, l’inclusion sociale, la participation citoyenne, l’information, le soutien communautaire, les espaces extérieurs et les bâtiments.

Il est impératif de reconnaître le vieillissement de la population et d’orienter nos actions futures dans ce sens. Les aînés sont des sources d’expériences, de savoir, de continuité et de soutien aux générations qui suivent. Ils apportent une contribution importante à la richesse de la vie et à l’économie locale.

Nous sommes très fiers de pouvoir contribuer à l’épanouissement de nos aînés, c’est pourquoi cette politique est de la plus grande importance. Elle servira d’outil pour orienter les décisions des différents acteurs de notre municipalité ayant à cœur le mieux-être des aînés. C’est toute la population qui va en bénéficier.

C’est à partir de cette politique aussi que nous pourrons rédiger le plan d’action qui servira à orienter nos efforts vers des actions concrètes favorisant les aînés de notre municipalité régionale.

Nous vous assurons notre entière collaboration pour sa mise en œuvre.

**Izella Comeau**

**Présidente comité MADA**

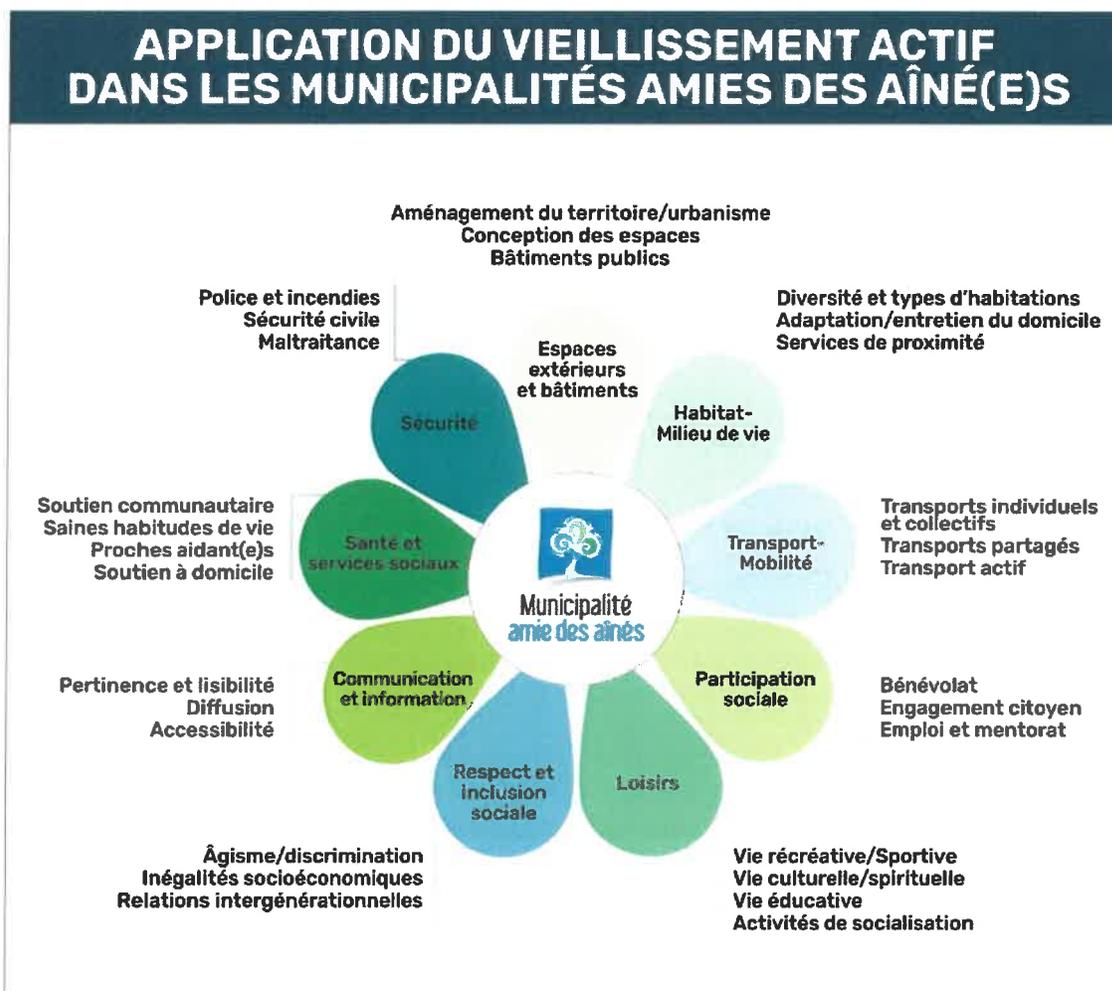
**Bien vieillir, ICI, dans la Municipalité régionale de Tracadie**

## COURT HISTORIQUE DE MADA

La démarche MADA est une initiative amorcée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans les années 2000. Rendre les communautés favorables aux aînés étant une des approches les plus efficaces pour faire face au vieillissement de la population. Des stratégies furent alors développées pour faciliter la mise en place de ces comités. Aujourd'hui, la population de notre municipalité régionale est majoritairement considérée comme faisant partie du groupe des aînés. Alors, l'initiative de réviser notre politique et de préciser nos actions en 2023, pour les années à venir, était amplement justifiée.

À l'origine, c'est en 2013 qu'un groupe d'aînés entamait une démarche auprès du conseil municipal pour que ce projet d'envergure soit initié chez nous. C'est à ce moment qu'un comité de pilotage fut mis en place.

Depuis ce temps, plusieurs activités orientées vers les aînés furent organisées. Beaucoup d'efforts ont été déployés pour reconnaître l'apport important de ceux-ci, améliorer les espaces extérieurs, favoriser l'inclusion et créer des rencontres intergénérationnelles. Il fallait un début à l'aventure et maintenant que nous sommes bien ancrés dans le processus, il est plus facile d'analyser nos résultats des dernières années pour certainement mieux définir les actions futures.



---

## COMITÉ DE MADA 2023

Stéphanie Sonier, coordinatrice de Mieux-être et Vie active de la Municipalité régionale de Tracadie  
Izella Comeau, présidente  
Denis Losier, maire  
Thérèse Brideau, conseillère municipale  
Diana Comeau, membre 50+  
Marie-Claire Ferron, représentante de l'Association francophone des aînés du N.-B.  
Carmen Godin, représentante de l'Université du troisième âge de Tracadie  
Weldon Murphy, représentant du club d'âge d'or de Rivière-du-Portage  
Blanche Breau présidente club de l'âge d'or de Haut-Sheila  
Serge Robichaud, directeur de la Villa Saint-Joseph de Tracadie

## INTRODUCTION

Le projet « MADA/CADA » vise à favoriser le vieillissement actif au Nouveau-Brunswick et à mieux outiller les municipalités en ce sens. En effet, contrairement aux idées préconçues, la majorité des personnes âgées sont en pleine forme : près de 88% des personnes de 65 ans ou plus vivent à la maison et sont autonomes.



## RÉFÉRENCES SUPPORTÉES PAR LA RECHERCHE

### Référence 1 : « Enjeux et défis du vieillissement en milieu minoritaire francophone »

En 2019, Monsieur Majella Simard publiait une étude dans le but d'améliorer la condition de vie des aînés. L'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques en est l'éditeur principal. Le cas de la Municipalité régionale de Tracadie au Nouveau-Brunswick nous présente la perception des acteurs locaux et communautaires ainsi que celle des personnes âgées en lien avec les défis liés au vieillissement. Les résultats qui sont présentés par l'auteur nous permettent de constater de nombreuses lacunes envers nos aînés. Bref, ils démontrent aussi et de manière significative que le conseil et l'administration municipale n'interviennent pas assez au niveau de nos personnes âgées. À la lumière des informations présentées, il est grandement important de penser à une nouvelle approche pour s'assurer que nos citoyennes et citoyens âgés soient traités avec respect et dignité. Nous avons un rôle à jouer comme municipalité régionale.

### Référence 2 : « Vieillir dans l'indifférence et l'indignité au Nouveau-Brunswick »

En 2022, Madame Norma Dubé, présidente du comité d'action sur la bienveillance envers les aînés, a dévoilé un rapport très intéressant qui remet en question le modèle actuel des foyers de soins au Nouveau-Brunswick. Ce document intitulé « *Vieillir dans l'indifférence et l'indignité au Nouveau-Brunswick* »,

---

réclame ni plus ni moins, la réduction du nombre de foyers de soins privés et la création d'un nouveau modèle d'organismes sans but lucratif. Selon les données du recensement de 2021, les aînées de 65 ans et plus représentent 22,8% de la population du Nouveau-Brunswick.

Dans le document, on souligne l'urgence d'agir à cause du manque de personnel qualifié, l'approche trop institutionnalisée et les pratiques douteuses et carrément dommageables pour les résidentes et résidents des foyers de soins dans notre province. On peut compter 71 foyers de longue durée et 470 autres de soins spéciaux. Les statistiques démontrent aussi que plus de 700 aînés occupent une place dans un lit à l'hôpital et des milliers d'autres qui nécessitent des soins à domicile. Pourtant, quelques petits foyers de soins spéciaux réussissent avec passion et conviction à se démarquer en offrant un milieu de soins attentionnés et efficaces. Ce n'est certainement pas le cas pour tous, selon le rapport de ce comité.

L'Organisation des Nations Unies (ONU) a décrété le 15 juin comme la Journée mondiale de la sensibilisation à la maltraitance envers les aînés. On ne parle pas ici d'un phénomène qui est nouveau; cette maltraitance existe vraiment avec la lecture de ce document. Un rapport de l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick de 2017 encourage notre province à adopter une culture de soins et de soutien plus centrés sur la personne. Malgré que nos aînés soient des citoyennes et citoyens à part entière avec des droits comme les autres, nous vivons dans une société qui a tendance à vouloir placer ces personnes à l'écart pour les oublier plus rapidement. Il est important en 2023 de mettre la personne aînée et ses droits au centre de la prise des décisions politiques, autant municipales que provinciales. Nous devons défendre et protéger nos personnes les plus vulnérables.

En terminant, vous allez reconnaître que le contenu du document est choquant et grandement préoccupant pour l'avenir de nos aînés. Toutefois, il fait aussi la lumière sur des nouvelles stratégies qui misent sur une approche qui met l'accent sur les soins à domicile de qualité. Le Danemark est identifié comme un exemple à emprunter. De là, l'initiative des foyers de soins sans murs qui ne cesse de prendre de l'ampleur pour permettre aux aînés qui habitent encore chez eux de pouvoir y vivre le plus longtemps possible. Impossible d'oublier le fait que nos collectivités doivent inclure obligatoirement leurs aînés dans la vie communautaire pour leur permettre de vieillir en santé et sécurité. Il faut penser à une autre formule, un nouveau modèle. Le comité du rapport espère que la nouvelle réforme municipale donnera l'occasion aux nouveaux élus la chance de faire une différence pour les aînés du Nouveau-Brunswick et d'agir en urgence face à la réalité de nos personnes aînées.

### ***DÉFINITION D'UN AÎNÉ***

Un aîné est une personne qui a accumulé un bagage de connaissances et une expérience de vie qui font en sorte qu'elle devient une référence continue pour les générations plus jeunes. Il doit certainement être traité avec dignité et respect.

Le mot aîné peut représenter les personnes moins âgées ou plus âgées qui ressentent les effets du vieillissement.

---

**Aux fins de sa démarche MADA/CADA, la Municipalité régionale de Tracadie s'adresse aux personnes âgées de 50 ans et plus.** Toutefois, nous reconnaissons que les aînés sont issus de plusieurs générations différentes ayant des habitudes de vie, des besoins et des valeurs différentes.

Les aînés veulent vieillir en santé, continuer à être actifs, demeurer chez eux le plus longtemps possible et contribuer aux projets de la communauté par la transmission de leur vécu et leur savoir. La municipalité reconnaît clairement la place déterminante de ce groupe d'âge au sein de la collectivité et tiendra ainsi compte de cette clientèle, de ses conditions de vie et de ses intérêts de façon plus spécifique dans ses décisions.

### **DÉFINITION DE L'ÂGISME**

*L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit l'âgisme comme suit : « L'âgisme regroupe les stéréotypes (la façon d'envisager l'âge), les préjugés (ce qu'inspire l'âge) et la discrimination (la façon de se comporter), dont on est soi-même victime ou dont autrui est victime en raison de l'âge. »*

Nous devons mettre un frein à l'âgisme car il constitue un obstacle majeur au vieillissement actif. Il existe aussi un mythe réel au niveau de la vieillesse qui mentionne que c'est une étape de la vie où il est trop tard pour être actif et qu'il vaut mieux se reposer pour laisser place aux plus jeunes. Au contraire, il est très recommandé pour les aînés au niveau de leur santé d'adopter de saines habitudes de vie et de pratiquer des activités diverses. Ils peuvent agir à titre de bénévoles dans le cadre d'activités de loisirs et même être rémunérés pour la tâche. L'important est de reconnaître leur potentiel, leurs aptitudes pour favoriser une meilleure estime d'eux-mêmes.

*« Restons actifs pour bien vieillir » OMS, 1999a. C'est la capacité des personnes qui, en vieillissant, continuent de mener une vie productive et de jouir d'une bonne santé au sein de leur famille, de leur société et de leur économie. (OMS, 1999b, p.3)*

### **DÉFINITION D'UN PROCHE AIDANT**

Un proche aidant, c'est un individu qui apporte son soutien à une personne de son entourage qui présente une incapacité temporaire ou permanente de nature physique, psychologique, psychosociale ou autre, peu importe leur âge ou leur milieu de vie, avec qui elle peut partager un lien affectif, familial ou non. Le soutien apporté peut être continu ou occasionnel, à court ou à long terme, et est offert à titre non professionnel, en toute liberté dans le but, notamment, de favoriser le rétablissement de la personne. L'objectif est de permettre le maintien et l'amélioration de sa qualité de vie à domicile.

Cette initiative peut prendre certainement plusieurs formes dont : le transport, l'aide aux soins personnels et aux travaux domestiques, le soutien émotionnel ou la coordination des soins et des services. Il est important de constater que cette démarche sociale peut entraîner des dépenses financières pour le proche aidant et aussi de diminuer ses propres activités personnelles. Cette prise de conscience devra permettre de trouver des solutions pour faciliter l'initiative d'un proche qui aide une autre personne à surmonter ses difficultés.

*Note : Selon l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick, les proches aidants fournissent 28,5 millions d'heures de travail non rémunéré pour les soins à domicile des personnes âgées. Ceci équivaut à plus de 300 millions de dollars par année, si on se base seulement au niveau du salaire minimum. Il serait de mise de soutenir mieux le travail des proches aidants.*



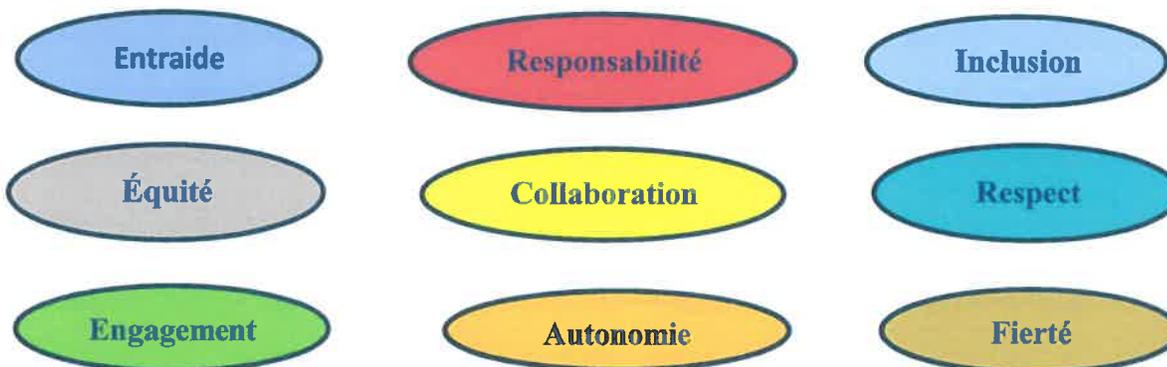
## **VISION**

Leader au niveau du mieux-être, Tracadie est une municipalité régionale dynamique, attrayante et qui répond aux besoins des aînés.

## **MISSION**

Offrir un milieu de vie qui favorise le concept du vieillissement actif des personnes de 50 ans et plus, en répondant à leurs besoins et en faisant appel à leur participation active. Soutenir les aînés et créer pour et avec eux des environnements propices à leur plein épanouissement.

## **VALEURS**



## **PRINCIPES DIRECTEURS**

- Être à l'écoute des aînés dans le but de reconnaître leurs besoins;
- Sensibiliser la population sur l'âgisme;
- Favoriser l'inclusion des aînés, le respect et les liens intergénérationnels de ces derniers;
- Diversifier l'offre d'habitation en favorisant les logements abordables;
- Favoriser l'autonomie, l'accessibilité et l'offre de services de proximité;
- Réduire l'isolement en favorisant le vieillissement actif;
- Rendre facilement accessible l'information pour les aînés;
- Favoriser le maintien à domicile avec des services adaptés;
- Arrimer nos politiques et arrêtés de la municipalité pour offrir des infrastructures et services municipaux adaptés aux réalités des besoins de nos aînés dans le but de créer des milieux sains, sécuritaires et accueillants.



### ***PROFIL DES AÎNÉS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE***

La Municipalité régionale de Tracadie est située au nord-est du Nouveau-Brunswick. Selon Statistique Canada en 2021, la population se situe à 16 043 habitants. Depuis 2016, nous accusons une légère diminution de 71 personnes. Notre municipalité est grandement touchée par le vieillissement de sa population. Selon les données du recensement de 2021, on parle de 53 % de personnes âgées de plus de 50 ans. Nous sommes aussi grandement affectés par la diminution du nombre de jeunes. En effet, entre 1981 et 2021, le nombre de jeunes de moins de 24 ans est passé de 5 740 à 3 195, soit une diminution de 44,3 %. Le tout est certainement attribuable à la dénatalité, mais aussi à l'exode des jeunes à l'extérieur.

Le vieillissement de la population ainsi que la diminution du nombre de jeunes affectent significativement la plus grande municipalité francophone de la Péninsule acadienne. Toutefois, notre grande municipalité régionale profite d'un vaste éventail d'organismes communautaires actifs, dont plusieurs sont particulièrement dynamiques. Certes, le recrutement d'une relève bénévole communautaire va certainement frapper durement dans l'avenir à cause justement du vieillissement de notre population. Il va falloir faire preuve d'innovation pour faire face aux dernières réalités statistiques.

Nos personnes âgées peuvent certainement devenir un levier de développement durable si on les garde le plus longtemps possible actifs et impliqués dans notre communauté. Le conseil municipal et son administration s'engagent à fournir les ressources nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de cette politique et de son plan d'action. La beauté de notre municipalité, l'expérience et la qualité de nos aînés nous permettent de croire au potentiel économique et touristique de notre région.

Les chiffres démontrent clairement l'importance d'agir efficacement et de manière efficiente. Il est donc impératif de prévoir des actions stratégiques qui vont faciliter l'adaptation de l'environnement pour améliorer la qualité de vie des aînés. Nous devons conscientiser notre population pour faire face aux réalités que ce phénomène apporte à notre collectivité.

## TABLEAU COMPARATIF DE LA POPULATION DE LA MRT

Données	2021	2016
Population	16 043	16 114
Variation en %	-0,4%	-0,1%
Total de logements privés	7 539	7 416
Logements privés occupés par des résidents habituels	7 113	6 775
Densité de la population par km <sup>2</sup>	31,1	31,2
Superficie en km <sup>2</sup>	516,55	516,61

**Le plaisir n'a pas d'âge !**

## TABLEAU DES GROUPES D'ÂGE DE LA POPULATION DE LA MRT

Âge	MRT en %	NB en %
0 à 14 ans	12,0	14,8
15 à 64 ans	66,6	65,3
65 ans et plus	21,4	19,9
85 ans et plus	2,4	2,4
Âge moyen de la population de la MRT	46,1	43,6
Âge médian de la population de la MRT	49,3	45,7

Les statistiques de 2016 à 2021 démontrent une légère diminution de la population de la Municipalité régionale de Tracadie et une augmentation du vieillissement de cette dernière. Notre moyenne d'âge est de 46,1, soit légèrement plus âgée que la population du Nouveau-Brunswick. Le conseil municipal et son administration ont besoin de faire les choses autrement afin d'augmenter le pouvoir d'attraction de la municipalité pour conserver nos acquis et accueillir de nouveaux arrivants. Un agent de développement sera grandement nécessaire pour collaborer avec nos leaders communautaires afin de concrétiser notre plan d'action.

*Note : Il faut prendre en considération que le vieillissement de la population est une réalité qui n'affecte pas seulement notre municipalité régionale, mais aussi toutes les collectivités de la province et du Canada.*



## ***RÉALITÉ AU NIVEAU DU VIEILLISSEMENT***

Le vieillissement de la population est un phénomène mondial. L'Organisation des Nations Unies estime qu'en 2050, les personnes de plus de 60 ans dépasseront en nombre les jeunes de moins de 15 ans. Notre municipalité ne fait pas abstraction à cette réalité et nous devons obligatoirement adapter nos arrêtés, politiques, nos infrastructures et nos services au vieillissement rapide de notre population tout en veillant à l'équité intergénérationnelle. Nous devons aussi nous préoccuper et s'assurer de travailler à améliorer les conditions de vie des personnes âgées les plus vulnérables dans notre collectivité. De plus, nous sommes appelés à intervenir sur les environnements bâtis et sociaux pour cerner les besoins actuels et futurs des personnes âgées. Plusieurs souhaitent rester chez elles le plus longtemps possible et nous devons nous assurer que leur sécurité n'est pas compromise. Alors, des mesures doivent être mises en place afin de mieux répondre à leur volonté.

La Municipalité régionale de Tracadie adhère au concept du vieillissement actif préconisé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il comprend trois piliers de base :

- **Favoriser la participation sociale des aînés dans la communauté.**
- **Leur permettre d'y vieillir en santé.**
- **Créer des environnements sains, sécuritaires et accueillants.**



## ***IMPORTANT DE CHANGER NOTRE PERCEPTION DES CHOSES AU NIVEAU DES AÎNÉS !***



Nous pouvons voir le verre à moitié plein ou à moitié vide. Il faut en 2023 changer notre perception et réorienter notre attention sur les points forts, les atouts, les richesses et les attraits de notre collectivité. Qu'est-ce qui rend notre municipalité unique et forte ? Par la suite, nous serons en mesure de définir nos priorités et projets de développement pour l'avenir de nos aînés dans notre municipalité régionale.



---

## **CONCLUSION**

Notre société vit des changements démographiques importants. Le rythme accéléré du vieillissement de la Municipalité régionale de Tracadie nous incite à changer nos façons de faire pour améliorer et accroître le soutien apporté aux aînés d'aujourd'hui et certainement de demain. Une bonne majorité d'entre eux sont en santé et souhaitent vouloir vieillir à domicile tout en continuant de participer activement à leur communauté.

Les changements apportés à notre politique municipale sont sans aucun doute une excellente démarche pour reconnaître l'importance de nos aînés. Elle se veut aussi un projet communautaire conviant tous les acteurs concernés à relever le défi du vieillissement de la population. Nous pourrons ainsi bâtir une société inclusive pour tous les âges, dans laquelle il fait bon vieillir et vivre ensemble. Il faut reconnaître que nos aînés sont fiers, passionnés et s'impliquent grandement dans différents secteurs communautaires.

Le but principal est de développer une société qui est ouverte, inclusive et meilleure. Nos aînés sont des bâtisseurs et ils sont actifs dans leur famille et dans les milieux de travail. Ils font partie de conseils d'administration, participent aux activités d'organismes et ils veulent continuer à le faire afin de rester actifs. Les aînés isolés ou en perte d'autonomie fonctionnelle ont eux aussi leur place dans la société. Nous voulons favoriser des conditions propices pour qu'ils puissent vieillir chez eux, dans leur communauté et le plus longtemps possible.

Nous voulons démontrer par cette démarche qu'il est très important de lutter contre l'âgisme. Le conseil municipal doit agir comme un leader pour s'assurer que les objectifs du plan d'action se concrétisent selon les prévisions futures envisagées. Le conseil municipal et les employés municipaux devront certainement favoriser l'arrimage des politiques et arrêtés municipaux dans le but d'offrir des infrastructures et des services mieux adaptés aux besoins de toute la population.

En terminant, nos aînés ont des capacités de leadership, une énergie et des compétences qui peuvent nous être utiles à tous. Nous sommes heureux de souligner la mise en place de cette politique renouvelée et nous vous invitons tous et toutes à participer à cette initiative qui nous permettra de développer un milieu de vie stimulant dans lequel les citoyens et citoyennes aînés pourront poursuivre leur cheminement et s'épanouir. Notre objectif finalement est de développer un réflexe naturel envers les aînés pour se doter d'un outil de planification efficace qui répondra à leurs besoins spécifiques. Ils représentent la majorité de notre population et cette réalité nous oblige certainement, comme conseil municipal, à poser des gestes concrets pour s'assurer que la Municipalité régionale de Tracadie reste vivante et dynamique tout en nous assurant de faire une place de choix à nos ambassadeurs que sont les personnes aînées.

On peut vivre heureux à tout âge !

Denis Losier  
Maire



## REMERCIEMENTS

Le conseil municipal de la Municipalité régionale de Tracadie désire remercier toutes les personnes qui ont collaboré à l'élaboration de cette première politique des aînés.

Adoptée par le conseil municipal de Tracadie lors de la réunion ordinaire du 11 septembre 2023.

Denis Losier  
Maire



Joey Thibodeau  
Greffier municipal